COMMUNE DE
EPAGNY METZ-TESSY
74330

Nombre d'Administrateurs :
- en exercice.....13
- présents.....11
- absents.....02
- votants.....12
- procurations.....01

PROCES-VERBAL du Conseil d'Administration du CCAS

Du 19 septembre 2022

Publié en ligne le

Le 19 septembre 2022 à 17h30, le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'EPAGNY METZ-TESSY, dûment convoqué le 13 septembre 2022 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Laurence BACINO, vice-présidente.

PRESENTS : Laurence BACINO, Marie-Thérèse BOUKOUYA, Martine COUTAZ, Juliette LAZZERINI, Corinne MASSE, Stéphanie VEREL, Alain BILLAULT, Christiane GEOFFROY, Michèle RIZZANTE, Gérard CAVALLI, Jean-Paul SADOUX

ABSENTS : Roland DAVIET, Catherine BRISFER
M ; Roland DAVIET a donné procuration à Mme Laurence BACINO

Mme Juliette LAZZERINI a été désignée secrétaire de séance.

✧ ✧ ✧

L'assemblée adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion précédente du Centre Communal d'Action Sociale qui s'est tenue le 20 juin 2022.

✧ ✧ ✧

1. Action sociale

1.1. Aides sociales facultatives

Délibération n° 2022/08

Madame Laurence BACINO, vice-présidente, présente le dossier de Monsieur ---, domicilié --- à Epagny Metz-Tessy, célibataire et sans enfant.
Monsieur est actuellement en recherche d'emploi après un parcours de vie difficile.
Il présente une dette EDF de 1086€ suite à de fortes consommations d'électricité dues à un manque d'isolation.
Madame BACINO soumet aux membres du Conseil d'Administration la demande de prise en charge partielle de cette dette à hauteur de 600€ (six cents euros), adressée par le Pôle Médico-Social de Meythet.
Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité des membres présents et représentés,
ACCORDE à M. --- une prise en charge partielle de la dette EDF, à hauteur de 600€ (six cents euros), tel que demandé par le Pôle Médico-Social.
DIT que cette somme sera versée directement à M. ---.

Les membres du CCAS souhaitent qu'un retour de la mise en place des mesures d'accompagnement budgétaire en cours avec l'assistante sociale du PMS leur soit fait.

✧

Délibération n° 2022/09

Madame Laurence BACINO, vice-présidente, présente le dossier de Monsieur ---, domicilié --- à Epagny Metz-Tessy, célibataire et sans enfant.
Monsieur est reconnu par la MDPH et percevait l'Allocation Adulte Handicapé jusqu'à son départ à la retraite. Ses droits à la retraite sont ouverts mais ses revenus étant très faibles, une demande d'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées est en cours d'étude.
Une mesure de curatelle renforcée a été sollicitée. Monsieur est donc redevable de la somme de 220€ (deux-cent-vingt euros), montant de la consultation médicale avec le docteur DORTU, médecin expert, qu'il a rencontré dans le cadre de cette demande de protection.
Madame BACINO soumet aux membres du Conseil d'Administration la demande de prise en charge partielle de cette dette à hauteur de 100€ (cent euros), adressée par le Pôle Médico-Social de Meythet.
Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité des membres présents et représentés,
ACCORDE à M. --- une prise en charge partielle de cette dette, à hauteur de 100€ (cent euros), tel que demandé par le Pôle Médico-Social.
DIT que cette somme sera versée directement au tiers créditeur : Docteur Jacques-Antoine DORTU, médecin expert près le Tribunal judiciaire d'Annecy, 1 clos de Maistre, 74 290 VEYRIER-DU-LAC.

✧

Délibération n° 2022/10

Madame Laurence BACINO, vice-présidente, présente le dossier de Madame ---, domiciliée --- à Epagny Metz-Tessy, célibataire et mère de deux enfants majeurs dont un vivant au domicile.
Madame perçoit le Revenu de Solidarité Active et une partie de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) de son fils.
Elle présente une dette locative suite à un refus de prélèvement, soit la somme de 373,42€ (trois-cent-soixante-treize euros et quarante-deux centimes).
Madame BACINO soumet aux membres du Conseil d'Administration la demande de prise en charge partielle de cette dette à hauteur de 300€ (trois cents euros), adressée par le Pôle Médico-Social de Meythet.
Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité des membres présents et représentés,
ACCORDE à Mme --- une prise en charge partielle de la dette locative, à hauteur de 300€ (trois cents euros), tel que demandé par le Pôle Médico-Social.
DIT que cette somme sera versée directement au tiers créditeur : HAUTE-SAVOIE HABITAT – 2 rue Marc Leroux – CS 97006 – 74 055 Annecy Cedex.

Les membres du conseil d'administration demandent qu'un suivi soit fait auprès du Pôle Médico-Social sur la demande d'AAH de Madame.

✧

Délibération n° 2022/11

Madame Laurence BACINO, vice-présidente, présente le dossier de Monsieur --- et de Madame ---, domiciliés --- à Epagny Metz-Tessy, couple avec quatre enfants.
Monsieur a contracté des dettes lors d'une précédente union. Une saisie arrêt sur salaire a été mise en place. Le couple présente également une dette d'eau pour un montant de 307,40€ (trois-cent-sept euros et quarante centimes).
Madame BACINO soumet aux membres du Conseil d'Administration la demande de prise en charge partielle de cette dette à hauteur de 250€ (deux-cent-cinquante euros), adressée par l'assistante sociale du personnel du Centre Hospitalier Annecy-Genevois.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité des membres présents et représentés,
REFUSE à Monsieur --- et Madame --- cette prise en charge partielle de leur dette d'eau.

✧ ✧

1.2. Décisions du Président – Dernières aides accordées

Laurence BACINO informe les administrateurs des décisions prises par le Président du CCAS depuis le dernier conseil d'administration.
Dix bons alimentaires et d'hygiène ont été accordés.
Depuis le début de l'année 2022, ces aides s'élèvent à la somme de 3610€ (trois-mille-six-cent-dix euros).

✧ ✧

1.3. Emploi –Graphique des demandeurs d'emploi du 1er semestre 2022

Laurence BACINO présente le graphique reprenant le nombre de demandeurs d'emploi du premier semestre de l'année 2022. Les chiffres sont toujours stables malgré l'augmentation de la population.

✧ ✧ ✧

2. Logement

2.1. Logements sociaux – Avancée des constructions et dernières attributions

Laurence BACINO fait une courte présentation des deux prochains programmes qui seront livrés d'ici la fin de l'année :

- VILLAE, situé en face de l'Eglise, secteur Epagny : la commune est réservataire d'un T4 PLAI.
- LE VERGER D'ALEXIS, situé rue des Grands Champs, secteur Metz-Tessy : la commune est réservataire d'un T5 PLUS et d'un T3 PLAI.

Depuis le dernier conseil d'administration, un seul logement a été libéré. Il s'agit d'un T3 PLUS+ sur la résidence « LE CORTI », secteur Epagny, attribué à Madame ---, employée ADMR.

✧ ✧

2.2. Logements d'urgence – Derniers mouvements

Laurence BACINO explique que les logements d'urgence sont tous occupés. Le T3 situé au premier étage de la maison Viéran vient d'être reloué à Mme ---.
Le studio du Presbytère, occupé par Mme ---, va être libéré début octobre suite à une attribution de logement sur la commune de Saint-Martin-Bellevue.
Deux logements sont actuellement en cours de rénovation dans la maison située 22 route des Bornous, secteur Metz-Tessy.

✧ ✧ ✧

3. AINÉS

3.1. Plan canicule –Bilan de l'été 2022

Laurence BACINO présente un bilan du plan canicule 2022.
Deux alertes ont été déclenchées : une première du 16 au 26 juillet et une seconde du 3 au 10 août.
65 personnes ont été contactées, 27 n'ont pas souhaité être rappelées.

Une grande majorité est très bien entourée par la famille et/ou les services d'aide à domicile.
Un rappel est fait sur l'importance des retours des appels passés auprès du service affaires sociales.

✧ ✧

3.2. Animations trimestrielles – Présentation du programme de la semaine bleue 2022

Laurence BACINO présente le programme de la semaine bleue du mois d'octobre 2022.
La semaine bleue nationale se déroule du 3 au 9 octobre. Comme évoqué lors du dernier conseil d'administration, elle sera prolongée, sur Epagny Metz-Tessy, jusqu'au 21 octobre. Cela permettra de proposer un plus grand nombre d'animations gratuites aux habitants retraités d'Epagny Metz-Tessy.
Le programme se déroulera comme suit :

- Mardi 4 octobre : Conférence « Etre vieux, être jeune, être soi après tout » animée par une psychologue de l'association Brain'up, connue grâce au CIAS, suivie d'un goûter.
- Jeudi 6 octobre : Projection du film « Un tour chez ma fille »
- Mercredi 12 octobre : séance découverte d'atelier équilibre animée par Mireille SADOUX qui assure les cours hebdomadaires depuis l'année dernière.
- Jeudi 13 octobre : Animation autour du bus : « Prendre le bus, c'est facile ! » en collaboration avec la SIBRA.
- Mardi 18 octobre : « Perte d'autonomie : quelles sont les aides existantes ? » : Temps d'informations et d'échanges animés par des intervenants du Conseil Départemental, du CIAS et de l'ADMR. Un premier temps sera consacré à une présentation des différentes structures et de leurs services et un second temps sera dédié aux questions individuelles.
- Vendredi 21 octobre : Thé dansant. Cette année, il a été décidé de faire appel à un traiteur afin de faciliter l'organisation et le déroulement de l'après-midi. PAUVERT a été consulté et retenu.

Le coût total de cette semaine s'élève à environ 4000€. Un bilan sera présenté lors du prochain conseil d'administration.

Concernant l'animation autour du bus, plusieurs remarques ont été formulées sur la complexité de l'arrêt « Hôpital » et la nécessité de recomposter son titre de transport lors d'une correspondance. Ces points seront évoqués lors de la réunion de préparation avec la SIBRA.

✧ ✧

3.3. Animations séniors – Présentation des actions à venir

Laurence BACINO fait retour des propositions d'actions reçues par le CIAS.
Deux d'entre elles ont été retenues :

- Un projet de film intergénérationnel : 5 personnes âgées de la commune ont été choisies pour apporter leurs témoignages sur un sujet qui sera décidé en commun. Elles seront filmées par des élèves du Lycée de Thônes.
- Des ateliers « mémoire » animés par l'association Brain'up : cinq séances sont programmées les lundis 7, 14, 21, 28 novembre et 5 décembre.
  La communication n'a pas encore été faite.

✧ ✧

3.4. Colis de Noël – Préparation de la distribution 2022

Laurence BACINO propose de faire appel une nouvelle fois à la Ferme de Chosal pour la confection des colis des bénéficiaires à domicile.
Une visite sur place est prévue le mercredi 28 septembre à 10h00. Michèle RIZZANTE accompagnera Laurence BACINO.

Concernant le nombre de colis, il est presque identique à celui de l'année dernière : 12 colis couple, 102 colis personne seule, 23 colis EHPAD.
La liste sera transmise à tous les membres du conseil d'administration.

✧ ✧ ✧

4. Questions diverses

4.1. Subventions aux associations – Remerciements

Un rappel des subventions accordées lors du dernier conseil d'administration est fait. Les associations ADMR et Locomotive ont adressé des courriers de remerciements.

✧ ✧

4.2. Information – Journée des aidants du 6 octobre 2022 organisée par le CIAS

Une courte information est diffusée concernant la journée des aidants proposée par le CIAS. Des flyers détaillant le programme sont laissés à disposition des membres du conseil d'administration.

✧ ✧ ✧

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la vice-Présidente lève la séance à 19h30.

✧ ✧ ✧

La vice-présidente,

Laurence BACINO

La secrétaire de séance,

Juliette LAZZERINI